

COMMUNE DE LE HOUGA
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2023-36
Séance du 31 Mai 2023

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents :
12

Procurations : 3

Excusés : 0

Date convocation :
23/05/2023

Date affichage :
23/05/2023

Le trente et un Mai 2023, à 18 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia FEUILLET GALABERT, Maire

Présents : FEUILLET GALABERT Patricia, GAÜZERE Hervé, MANCIET Aline, MATHIEU Jean Marie, MESTRES Michèle, DARZACQ Sandrine, DARZACQ DOAT Anne, GASPAROTTO Éric, LACAMPAGNE André, MÉNACQ Bernard, SAINT LANNES Claude, TREMBLEY ARMENGOL Corinne

Procuration : Madame BARBE Guilaine à Madame MANCIET Aline, Monsieur BIGOT Jean Jacques à Madame FEUILLET GALANERT Patricia, Monsieur DESJARDINS Lionel à Madame TREMBLEY ARMENGOL Corinne,

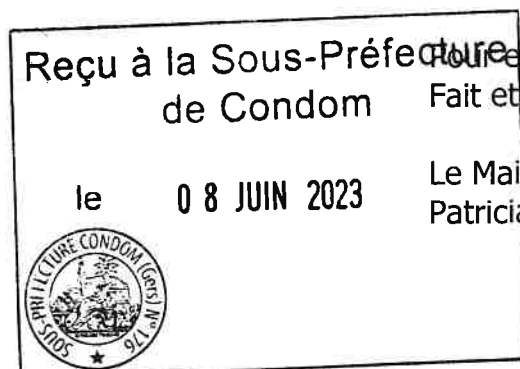
Conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame TREMBLEY ARMENGOL a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Encaissement de chèques

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'encaisser deux chèques bancaires :

- chèque de GROUPAMA d'un montant de 100,02 €
- chèque de GROUPAMA d'un montant de 298,04 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de LE HOUGA, à l'unanimité autorise l'encaissement des chèques désignés ci-dessus.



pour extrait certifié conforme
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire,
Patricia FEUILLET GALABERT

